



**PRÉFET  
DES YVELINES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Service du cabinet  
Bureau de la communication interministérielle**

Versailles, le 15 mai 2023

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Sécurisation du sommet « Choose France » du lundi 15 mai 2023 Recours à la captation, à l'enregistrement et la transmission d'images au moyen de caméras installées sur des drones**

A l'occasion de la 6<sup>e</sup> édition du sommet « Choose France », organisé dans l'enceinte du domaine du château de Versailles ce lundi 15 mai 2023, des investisseurs français et étrangers sont rassemblés autour du Président de la République afin d'évoquer les enjeux des investissements internationaux visant à soutenir la croissance, l'innovation et l'emploi sur le territoire français.

Compte-tenu du contexte international, de l'importante couverture médiatique dont bénéficie cet événement et du risque qu'il constitue une cible privilégiée et symbolique pour la perpétration d'actes de nature terroriste, le préfet des Yvelines a décidé de renforcer la sécurisation du périmètre du domaine du château de Versailles et de ses abords en autorisant la direction départementale de la sécurité publique des Yvelines à recourir à la captation, à l'enregistrement et la transmission d'images au moyen de caméras installées sur deux drones.

Cette autorisation est encadrée par les articles L. 242-1 à L. 242-5 du code de la sécurité intérieure qui prévoient notamment que les drones ne peuvent survoler qu'un périmètre géographique strictement nécessaire à la sécurisation de cet événement, entre 9h et 22h30, le lundi 15 mai 2023.

Dans ce périmètre, les drones ne peuvent ni procéder à la captation du son, ni comporter de traitements automatisés de reconnaissance faciale. En outre, ils ne sont pas non plus autorisés à recueillir les images de l'intérieur des domiciles ni celles de leurs entrées.

Contact presse : [pref-communication@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-communication@yvelines.gouv.fr)